

# ATTESTATION :

## Démarche de mise en conformité au Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD)

Conformément aux textes de lois suivants :

- [Le règlement de l'Union Européenne N° 2016/679](#) du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données applicable depuis le 25 mai 2018 ;
- [La loi n°78-17 du 6 janvier 1978](#) relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés dans sa dernière version ;

Conformément aux recommandations, avis et décisions des autorités de contrôle sur la protection des données ([CNIL](#)) et du Comité Européen à la Protection des Données ;

Nous soussignons, OPTIMEX DATA, agence spécialisée dans l'accompagnement RGPD et la protection des données personnelles, atteste par la présente qu'**ATOUT FORMATION**, société à responsabilité limitée, immatriculée sous le SIREN 487899320, située au 6 avenue du Général Borgnis Desbordes 56000 VANNES dont le capital social s'élève à 20 000,00 € a engagé avec notre agence une démarche de mise en conformité au RGPD. ATOUT FORMATION nous a désigné en tant que DPD externe auprès de la CNIL le 10 décembre 2020.

Ainsi, ATOUT FORMATION a tenu compte des obligations découlant du RGPD et a entrepris les diligences suivantes :

- **GOUVERNANCE :**

- o Création et validation du registre des activités de traitements en qualité de Responsable de traitement, en application de l'article 30 du RGPD
- o Mise en place de procédures internes en cas de violation des données personnelles et de contrôle de la CNIL et diffusion auprès de l'ensemble du personnel
- o Sensibilisation régulière de l'ensemble du personnel sur les notions RGPD
- o Mise en place et veille régulière sur la politique de protection des données

- **DROITS DES PERSONNES :**

- o Intégration des mentions d'information et des clauses RGPD dans l'ensemble des contrats, documents et formulaires de collecte
- o Mise à jour de l'ensemble des documents et contrats à destination des salariés
- o Mise en place d'une procédure de gestion des droits des personnes et diffusion auprès de l'ensemble du personnel
- o Mise en conformité du site internet conformément aux exigences de la CNIL (*mentions d'information, politique des cookies, politique de protection des données*)

- **SOUS-TRAITANCE :**
  - o Etablissement d'une liste des sous-traitants et vérification de leur conformité au regard du RGPD
  - o Mise en place d'une procédure de mise en conformité des sous-traitants non conformes
  - o Mise en conformité des relations contractuelles avec la majorité des sous-traitants non conformes
  - o Suivi et vérification systématique de tout éventuel sous-traitant au sens du RGPD avant signature
  
- **TRANSFERT DE DONNEES :**
  - o Détection et encadrement des transferts de données hors Union Européenne
  
- **TRAITEMENTS A RISQUE :**
  - o Surveillance des risques de survenance de traitement à risque (données sensibles, données de mineurs, traitements à grande échelle, etc.) et réalisation si besoin d'une analyse de risques ou d'une analyse d'impact sur la protection des données conformément à l'article 35 et 36 du RGPD.
  
- **SECURITE PHYSIQUE ET INFORMATIQUE DES DONNEES :**
  - o Mise en place d'une politique forte d'identification, d'authentification et de sécurité des connexions
  - o Mise en place d'une charte informatique applicable à tous les salariés
  - o Revue de la sécurité des systèmes d'information avec le responsable informatique
  - o Sensibilisation sur les bonnes pratiques à adopter conformément à l'article 32 du RGPD
  - o Revue de la sécurité physique des locaux
  - o Renforcement de l'ensemble des mesures de sécurité suite aux recommandations du DPO

Nous estimons ainsi le **taux global de conformité d'ATOUT FORMATION à l'ensemble des exigences du RGPD à 86 %**.

Nous certifions que ces diligences ont été réalisées dans le cadre d'une Mission DPO par ou sous le contrôle de notre agence spécialisée, et qu'elles ont été réalisées sur la foi des informations qui nous ont été transmises, et sur cette base, conformément aux prescriptions énoncées par le RGPD.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Varcès Allières et Risset,

Le 18/12/2023

